[SÉRIE (1/20) : LE PARIS DES FAITS DIVERS](http://www.franska.be/exercicesdujour/1204/psychosepiquefesses.docx)

**La psychose du pique-fesses**

**PLACE DU PALAIS-ROYAL (Ier ).** Fin 1818, un inconnu pique le fessier de plusieurs femmes, sous la voûte des galeries.

La préfecture déclare le 3 décembre : « Un particulier dont on n'a pu se procurer le signalement que d'une manière imparfaite se fait, depuis quelque temps, un plaisir cruel de piquer d'une canne ou d'un parapluie les jeunes personnes de 15 à 20 ans que le hasard lui fait rencontrer dans les rues... » Dans la panique, un pharmacien de l'île Saint-Louis diffuse un baume antipiqûres tandis qu'un armurier commercialise des « protège-fesses » en métal. Quant aux chanteurs des rues, ils vantent les exploits du « joli piqueur ». La police utilise des prostituées comme appâts et arrête en flagrant délit un dénommé Auguste-Marie Bizeul qui sera condamné en février 1820 à cinq ans de prison et à 500 F d'amende. Mais les agressions continuent jusqu'en 1821. Deux siècles auparavant, en 1612, plusieurs femmes avaient subi les assauts d'un maniaque surnommé le Tasteur, tandis qu'un autre, le Moine bourru, les bousculait violemment dans la rue.

Le Parisien , vendredi 06 août 2004